

Penser le temps

Gérer le présent et préparer l'avenir font partie de nos préoccupations quotidiennes. Poussant cette réflexion, certaines collectivités se sont engagées dans des politiques temporelles plus ambitieuses qui ont pris la forme de bureaux des temps et de prospective territoriale. L'importance grandissante du développement durable donne à ces initiatives une nouvelle pertinence.

Les bureaux des temps

Parallèlement à l'adoption des 35 heures, le rapport d'Edmond Hervé (alors maire de Rennes) en 2001 intitulé « Temps des villes » décrivait la nécessité de constituer un bureau des temps dans les villes de plus de 50 000 habitants afin d'harmoniser les horaires des services publics avec les nouveaux modes de vie. Ce rapport s'appuyait sur l'exemple des politiques temporelles italiennes très en avance dans les domaines de la concertation et de l'articulation entre travail et vie citadine. Ces politiques y avaient vu le jour dès 1985, sous l'impulsion du mouvement féministe, pour se concrétiser par deux lois en 2000. L'adaptation de la société au travail des femmes s'est peu à peu étendue dans les grandes villes à l'adaptation des horaires des espaces publics puis à des expériences novatrices à Rome ou à Milan avec la création de « banques de temps » permettant d'échanger des services de solidarité.

En France, une quinzaine de bureaux des temps ont été créés et sont regroupés au sein de l'association Tempo Territorial. L'agence des temps de Poitiers a été la première en 2001, constituée comme un observatoire, un lieu de conseil et de sensibilisation des « producteurs de temps » avec des résultats concrets comme un système de transport en commun « à fréquence », des accès modulés aux services publics, ou encore une organisation des modes de garde des enfants. Rennes, Paris et le Grand Lyon ont rapidement suivi. Toutes ces démarches s'appuient sur une vaste concertation entre élus, professionnels, associations, syndicats et usagers.



Les résultats de ces politiques ont surtout investi le champ social, comme par exemple l'élargissement d'horaires pour des crèches, la création d'une nocturne dans les piscines ou des maisons des services publics accessibles sur une large plage horaire. Dans le domaine technique, le Grand Lyon montre l'exemple avec des réponses sensées telles que des plans de déplacement interentreprises ou la voirie à temps partagé. Cette dernière idée consiste à organiser l'usage d'un espace au fil de la journée ou de l'année : une rue peut être aménagée en site propre pour permettre aux bus d'échapper à la circulation dans le sens le plus opportun selon la période horaire. L'intérêt d'une réflexion sur le temps réside dans cette pragmatique du quotidien.

■ ■ ■ La démarche a maintenant fait ses preuves et l'Espace des temps du Grand Lyon est amené à faire partager son expertise sur de l'offre de services innovants au sein de projets urbains, tel celui de Lyon Confluence.

La prospective territoriale

L'autre grande politique temporelle est la prospective territoriale. Avec les lois Voynet, Chevènement et SRU, les acteurs locaux ont acquis une autonomie et une responsabilité face à leur avenir. La prospective territoriale, théorisée en partie par le laboratoire LIPSOR du CNAM¹, permet de construire des représentations collectives du futur par une méthode participative et de transformer cette vision en un programme d'actions publiques susceptible d'engager le territoire concerné vers un avenir souhaitable, déviant des tendances initiales. Toutes les régions ont réalisé au moins un exercice de ce type à partir de la méthode des scénarios. Cette démarche sert à l'élaboration de nouveaux instruments territoriaux tels que les SCOT et les Agendas 21. Avec le recul de presque vingt ans d'expérience, les outils et méthodes ont fait la preuve de leur efficacité (voir *Techni.Cités* n° 151 du 8 juin 2008) et on peut dorénavant envisager d'aller plus loin.

Il est intéressant de noter que, dans les pays anglo-saxons, des démarches de prospective plus opérationnelles sont apparues ces dernières années sous le vocable de visioning, pour envisager avec les habitants concernés l'avenir d'un quartier, d'une ville ou d'une région. Le visioning se pratique en cinq phases : pédagogie, participation, scénarisation, modélisation et évaluation. Des ateliers publics élaborent des scénarios d'urbanisme qui sont ensuite intégrés dans un SIG afin de produire des modèles de simulation fournissant des indicateurs, dont on pourra ensuite jauger en partie les performances. Los Angeles a achevé en 2005 le programme Compass de prospective territoriale qui marque une rupture avec le modèle suburbain classique, tout en

prévoyant l'intégration de 6 millions d'habitants supplémentaires pour 2030. Cette méthode de travail pragmatique articule participation des citoyens, projet et évaluation.

Mouvement de fond

Les politiques temporelles sont apparues avec l'évolution des modes de vie : la diminution de l'uniformité professionnelle, le passage graduel dans le troisième âge, l'individualisation des comportements et le développement des mobilités. D'autre part, les schémas d'orientation, plans directeurs et documents de planification s'imbriquent et doivent tenir compte de l'importance du capital temps. Décaler des horaires de services publics, mettre en place un système de transport à la demande permettent d'améliorer le service au public et d'optimiser les moyens. De même, la réflexion à long terme sur nos territoires nous engage à réfléchir aux investissements stratégiques et à éliminer les fauxsemblants.

Les démarches des bureaux des temps et de prospective territoriale sont finalement très proches. Elles conduisent à un travail transversal des services et bien souvent au rapprochement entre les acteurs. Il va sans dire que ce travail transversal est compliqué car les administrations ont encore beaucoup de mal à s'y adapter.

À l'avenir, bureau de temps et prospective territoriale se mélangeront certainement dans l'emboîtement des échelles temporelles abordées. La pensée du temps se conjugue de plus en plus avec les impératifs environnementaux. L'enjeu climatique et l'engagement de réduction des gaz à effet de serre peuvent trouver des solutions simples dans l'organisation des temps des territoires. La ville de Strasbourg désire harmoniser les horaires des entreprises et des établissements scolaires afin de désengorger les axes de circulation et lisser la pollution automobile. En aménageant les différents horaires, elle espère écrêter les heures pleines du trafic des véhicules de transports en commun et limiter leur nombre et leur rejet.

Le développement de politiques temporelles transversales permettra à terme la mise en réseau et la mutualisation des moyens, le renforcement de la démocratie participative et surtout le fait que le concept de développement durable primera sur l'aménagement physique. Une autre voie de développement est possible : celle qui résume toutes nos actions au service d'une dynamique territoriale. ■

Pour en savoir plus :

Bureaux des temps

- Communauté d'agglomération de Poitiers : www.agglo-poitiers.fr rubrique « l'agglomération de Poitiers » puis rubrique « agence des temps ».
- Ville de Rennes : www.site.rennes.fr/temps/
- Grand Lyon : www.espacedestemps.grandlyon.com

Prospective territoriale

- Laboratoire Lipsor du Cnam : www.cnam.fr/lipsor/
- Grand Lyon : www.millenaire3.com/
- Programme de visioning de l'aire métropolitaine de Los Angeles : www.compassblueprint.org/

1. Laboratoire d'innovation, de prospective stratégique et d'organisation du Conservatoire national des métiers.